

**COMMISSION PARITAIRE DE
NEGOCIATION DES EMPLOIS ET FORMATION**

Procès-verbal de la réunion du 15 novembre 2019

La Commission Paritaire permanente de négociation et d'interprétation s'est réunie au 14 rue Lord Byron, Paris 8^{ème}, le 15 novembre 2019 à 16 h 56.

Etaient présents :

Collège employeurs :

M. Pascal MASSON (Keredes)
Mme Anne SIMONET (Coopérative vendéenne du logement)
Mlle Awa TRAORE (Fédération)

Collège salariés :

M. Jean-Marc CANDILLE – titulaire (FNCB-CFDT)
Mme Jocelyne SYLVA-MENDY – titulaire (SNUHAB-CFE-CGC)
M Luc SENENTE – suppléant (SNUHAB CFE-CGC)
M. Daniel BLANC - suppléant (CGT)
M. Paul MICHAUX – titulaire (SNPHLM-UNSA)

Secrétariat : Le secrétariat est assuré par Mlle Awa Traoré

Etaient absents ou excusés :

Collège employeur :

M. Loris De Zorzi (Axanis)	M. Damien MARTINEAU (Compagnie Vendéenne du logement)	Mme Anne SIMONET (Compagnie Vendéenne du logement)
Mme Emilie BAYART (Habitat de l'III)	M. François HERBIN (Logimanche)	

Collège salarié :

Jean-Jacques BAGHDIKIAN – Titulaire (FO)	Aïmad FARISSI – suppléant (FO)	M. Laurent MELIN – suppléant (FNCB-CFDT)
Mme Monique VERGNES – titulaire (CGT)		

1. Approbation des PV de la CPNEF des 8 juillet et 17 octobre 2019

Décision : Les PV sont adoptés à l'unanimité des membres présents

2. Attribution des enveloppes conventionnelles

Awa Traoré demande à ce que la répartition des enveloppes conventionnelles entre Arecoop et le plan de développement conventionnel soit validé : 400.000€ pour Arecoop et le reste pour le Plan de développement conventionnel.



Jean-Marc Candille nous demande si pour le Pro A, le conventionnel peut compléter le versement ? Il nous demande également la démarche que nous souhaitons mettre en place sur le sujet.

Awa Traoré y répond qu'il faudrait qu'on étudie la question et qu'une politique branche soit définie sur le sujet.

Paul Michaux précise que le Pro A est plus global et peut intégrer le handicap.

Décision : Les membres valident unanimement l'attribution des enveloppes proposées

3. Fonds issus du paritarisme

Awa Traoré fait un point d'étape quant aux derniers échanges avec Uniformation au sujet du reliquat des fonds issus du paritarisme qui n'avaient pas été reversés à l'AGFP. Après vérification Sylvain Juhles a procédé au virement de la somme de 50.359,93€ à l'adresse de l'AGFP. Awa Traoré adressera dès réception un justificatif de ce virement.

La séance est levée à 17h11.

Le Président de séance,

M. Jean-Marc CANDILLE



La Secrétaire,

Mlle Awa Traoré

